

**5<sup>ème</sup> COURSE DE COTE REGIONALE VHC DU MONT DE FOURCHE**  
**6 & 7 aout 2022**  
**CORRAVILLERS**

2

N° de course

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL à retourner pour le 1er aout 2022 minuit (cachet de la poste faisant foi)

à

M. Patrick CHOLLEY - 17, rue de la Combeauté - 70220 FOUGEROLLES  
 TEL : 07 70 26 24 41 - E Mail : patrickcholley@orange.fr

DATE DE RECEPTION

/ / 2022

DATE DE LA POSTE

/ / 2022

CONDUCTEUR		VEHICULE ENGAGE	
NOM :	PRENOM :	CONSTRUCTEUR :	
ADRESSE :		TYPE MODELE :	
CODE POSTAL :	VILLE :	CYLINDREE EXACTE :	cm <sup>3</sup>
TELEPHONE :		J'engage ce véhicule dans le GROUPE :	CLASSE :
Permis n° :	Délivré par :		
LICENCE N° :	CODE ASA :	ASA :	N° du passeport technique :
e.mail :			Fiche d'homologation :
TITRE DE PARTICIPATION : 55,00 € - Obligation de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile (validité 1 mois).		<b>Ne pas omettre de faire établir une autorisation par le propriétaire du véhicule lorsque celui ci ne vous appartient pas</b>	
		DOUBLE MONTE AVEC : (établir un bulletin par concurrent, préciser le pilote partant le 1 <sup>er</sup> : 2 dans la case N°)	

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale des prescriptions générales des courses de côte telles qu'elles sont établies par la F.F.S.A.

Ci-joint le montant de l'assurance et des droits d'engagement avec publicité de l'organisateur soit : 165 €  
 ou membre ASA LURONNE : 155 €

Fait à :  
 Le : 2021  
*signature du concurrent*

HORAIRES DE CONVOCATION : voir règlement

cadre réservé à l'ORGANISATION			
VISA ADMINISTRATIF		VISA TECHNIQUE	
Chèque    Espèces		GROUPE	CLASSE
N° :			
Banque :			